

Session Plénière du 15 octobre 2020

Rapport N° 20.03.04 Plan de Relance Régional

Intervention de Véronique PEAN

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux,

Le plan de relance qui nous est présenté, où il est très difficile de faire la part des choses entre les actions réelles et les déclarations d'intention, comporte tout de même des éléments que nous approuvons.

Les Français ont été saisis d'effroi au printemps quand ils ont constaté la disparition de leur souveraineté sanitaire ; depuis, aux yeux de tous, le rapatriement de la production de médicaments et d'équipements médicaux de base est devenu une priorité.

Au-delà, la crise sanitaire a surtout montré que le pays peut tenir quelques semaines, à la condition que l'agroalimentaire, les transports et l'électronique tiennent. Pour la sauvegarde de ces secteurs stratégiques, la réindustrialisation intelligente du pays et des territoires est maintenant une priorité.

Le plus simple dans un premier temps c'est de relocaliser la production. Ce qui revitalisera les territoires ruraux et semi-ruraux en contribuant valablement à la relance de l'emploi et au rééquilibrage des territoires. Le plan de relance est bien timide en ce domaine, qui n'envisage que le développement d'une « offre de service » aux entreprises et une expérimentation sous forme d'appel à projet pour la relocalisation d'activités et de services agricoles... maigrement dotée d'une enveloppe de 300 000 €.

Surmonter la crise et relancer l'économie implique, outre le soutien à l'économie traditionnelle, ici et maintenant, de préparer l'économie de demain. Ce qui importe pour demain, ce sont les domaines où s'annoncent des ruptures technologiques majeures : microélectronique, intelligence artificielle, matériaux composites, énergies propres...

Et là, l'indispensable préalable à la réindustrialisation, c'est la recherche fondamentale et appliquée.

Nous avons déjà souligné en juillet dernier que les projets soutenus par la Région nous paraissent tout à fait pertinents et prometteurs – pour encourager la Région à persister dans cette voie, je dirai un mot sur le Prix Nobel de Chimie qui vient d'être attribuée à notre compatriote Emmanuelle Charpentier.

Elle a été formée en France à Jussieu et à l'Institut Pasteur, mais depuis l'obtention de ses doctorats, c'est à l'étranger qu'elle travaille (en Autriche, en Suède, en Allemagne) où elle a pu trouver les moyens nécessaires à la poursuite de ses travaux...

Emmanuelle Charpentier est un bon exemple de cerveau français contraint de s'exiler pour pouvoir donner la pleine mesure de son génie. La Région doit se mobiliser pour donner aux chercheurs et aux entreprises les moyens de rester en France.

